

## Programme (DEJEPS)

### **Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité perfectionnement Sportif, mention Tennis.**

- **Durée de la formation : 1 200 heures**  
En centre de formation : 700 heures + 30 heures d'actions complémentaires avec l'équipe technique régionale  
En structure d'accueil : 500 heures en club minimum
- **Coût :**  
11 146 euros net de taxes - Frais de dossier d'inscription : 100 euros net de taxes
- **Dates de début de formation**  
Du 26 août 2024 au 27 juin 2025
- **Modalités d'inscription et de positionnement**  
Dossier d'inscription à compléter et à renvoyer avec toutes les pièces obligatoires  
Prise en compte de personne en situation d'handicap  
Il ne sera pas possible d'entrer en formation sans avoir validé tous les prérequis  
Entretien téléphonique et test de positionnement avant entrée en formation
- **Modalités d'organisation, d'accès à la formation**  
Formation mixte, une partie en présentiel et e-learning  
Plusieurs possibilités de financement selon votre profil, renseignements et devis Victoria Ticarro 06 80 59 93 75 ou à [victoria.ticarro@fft.fr](mailto:victoria.ticarro@fft.fr)
- **Lieu de la formation**  
La formation se déroulera au centre de Ligue de Aix en Provence.
- **Intervenants (e)**  
Professionnels du secteur
- **Objectifs visés**
  - Concevoir un projet d'action ;
  - Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;
  - Conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis ;
  - Encadrer le tennis en sécurité
- **Contenu du programme**  
La formation, d'une durée minimale de 1 200 heures, se fait obligatoirement sous le principe de l'alternance. Cela signifie que les stagiaires reçoivent une formation en centre de 700 heures, celle-ci étant complétée par une application pédagogique de 500 heures en club minimum, sous la responsabilité d'un tuteur (généralement l'enseignant professionnel du club).  
Les 700 heures de formation comprennent 4 Unités Capitalisables :
  - UC 1 : « Savoir concevoir un projet d'action »
  - UC 2 : « Savoir coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action »
  - UC 3 : « Savoir conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis »
  - UC 4 : « Savoir encadrer le tennis en sécurité »Les stagiaires bénéficient également d'un accompagnement individuel de 70 heures.
- **Méthodes et moyens pédagogiques**
  - Formation en présentiel, utilisation de terrains, matériels adaptés, personnes ressources, mise en situation, apports théoriques, vidéos et.
  - Formation e-learning, apport théorique, vidéos, accompagnement référent.

- **Modalités d'évaluation**  
Epreuves certificatives : organisées conjointement par le centre de formation et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (D.R.A.J.E.S), elles permettent de valider les Unités Capitalisables. Les épreuves certificatives sont complétées par des évaluations formatives qui jalonnent le parcours de formation et aident le candidat à évaluer son niveau de compétence dans le domaine concerné.
- **Prérequis**  
Être âgé de 18 ans le jour des tests de sélection.  
Avoir le Premiers Secours Civiques niveau 1.  
Être ou avoir été classé 15/2 au minimum.  
Avoir le diplôme du CQP-ET ou CQP-AMT ou une expérience de 90H d'enseignement de tennis.  
Présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique et de l'enseignement du tennis daté de moins de trois mois.  
Joindre une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les candidats de moins de 25 ans.
- **Publics concernés**  
Tout public à partir de 18 ans révolus à la date d'inscription respectant les conditions  
Accessible aux personnes en situation d'handicap
- **Validation**  
Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité perfectionnement Sportif, mention Tennis.
- **Allègement**  
Si vous êtes titulaire du CQP Educateur Tennis, vous êtes dispensé de l'obtention de l'UC4.
- **Blocs de compétences**  
Le jury plénier ainsi que la délivrance des diplômes sont régis par la D.R.A.J.E.S PACA dès lors que le candidat justifie de la possession de la totalité des unités capitalisables quel qu'en soit le mode d'acquisition.
- **Inscription :**  
Nombre de participants : Min : 8 max 40  
Délais d'accès : Clôture des inscriptions 7 jours avant le premier jour de formation  
Contacts administratifs :  
Victoria Ticarro - victoria.ticarro@fft.fr ou au 06 80 59 93 75  
Contact référent handicap : aurelie.sciara@fft.fr ou au 06.16.74.06.76

*La ligue se réserve le droit d'annuler la formation en dessous du nombre minimum d'inscription*

## **INDICATEURS DE RESULTATS**

### **SESSION 2023 - 2024**

**NOMBRE DE PARTICIPANTS : 31**

**TAUX DE REUSSITE 82%**

**ABANDONS : 2**

**TAUX D'ECHEC : 18%**

**TAUX DE RETOUR D'ENQUÊTE : 38,7%**

**TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS : 92,8%**

**TAUX DE SATISFACTION DES EMPLOYEURS : 97,5%**

### **SESSION 2024 – 2025**

**NOMBRE DE PARTICIPANTS : 27**

**TAUX DE REUSSITE 88%**

**ABANDONS : 3**

**TAUX D'ECHEC : 12%**

**TAUX DE RETOUR D'ENQUÊTE : 100%**

**TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS : 100%**

**TAUX DE SATISFACTION DES EMPLOYEURS : 97,5%**